



Céreste en Luberon La Gazette

www.cereste.fr

Bulletin Municipal - N°49 Mai 2010

L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

Le mois dernier se sont tenues à Cereste deux importantes réunions qui l'une comme l'autre influent sur la vie de la commune. D'abord celle du conseil municipal, consacrée au vote du budget et dont vous trouverez le compte rendu en page 2. Ensuite une assemblée du conseil de communauté de la CCPA (communauté de communes du Pays d'Apt), la première à Cereste, qui elle aussi a vu près d'une cinquantaine d'élus débattre du budget et des investissements communautaires à venir. (détail en page magazine) Des points communs cependant les caractérisent : la maîtrise des dépenses, la rigueur de la gestion et la stabilité des prélèvements fiscaux.

En effet, contrairement aux diatribes alarmistes et aux sombres prédictions concernant à la fois le budget communal et l'incidence d'un surcoût avec l'entrée de Cereste dans la CCPA, les conseillers municipaux ont voté, à l'inverse et pour la première fois, une diminution des taux. Un remarquable travail de péréquation visant à compenser la hausse attendue de la taxe des ordures ménagères a été mis en œuvre pour une addition finale inchangée. Ce sont là des choses qu'il faut dire simplement, sans autre ambition que d'expliquer, pour ensuite se consacrer au travail, aux projets à venir et à un peu de détente...

Et à cet égard, le mois de mai est riche d'événements en tout genre. La médiathèque avec une superbe exposition sur Jean Giono, regorgeant de trésors. L'association Cereste et ses arts qui expose pour l'Art de mai à la salle des fêtes et le CCAS qui organise à la fin de ce mois un grand marché aux plantes. De quoi se distraire agréablement. Enfin, passant chaque jour devant les prés de la gare, j'ai pu constater, durant les quelques jours où les narcisses pigmentent de blanc le vert des prés, que l'affluence était grande. Il en est ainsi chaque année à Cereste depuis longtemps et pour encore longtemps. Une tradition à laquelle tout le monde ou presque sacrifie, cerestains et promeneurs se saluant au milieu des fleurs...

A la une...

Jean GIONO « de l'Italie à la Provence »

A l'occasion du 40ème anniversaire de sa disparition, la Médiathèque consacre une exposition à Jean Giono, qui présentera cet auteur sous l'angle de la famille et de ses racines. Des trésors inédits issus de collections privées, la présence de sa fille et celle de son cousin le peintre Serge Fiorio, la collaboration de l'association des amis de Jean Giono font de cette exposition un événement à ne pas manquer. Tous les cerestains sont conviés le 29 mai pour le vernissage de l'exposition.

« Il est un pays où l'aube aux mains molles jongle avec des pigeons et où tombent, dans le champ des oliviers parcourues par le fleuve du vent, des flocons de bruit ».

Quelques mots, s'ils sont suffisamment forts nous harponnent comme autant de flèches et suffisent à nous faire entrer dans un autre univers. C'est la magie de la littérature et de la poésie. A ce jeu Giono, formidable conteur, est particulièrement habile.

Giono naît à Manosque le 30 mars 1895 et y décède le 08 octobre 1970. Son père, italien d'origine était coordonnier, sa mère repasseuse. Après ses études secondaires au collège de sa ville natale, il devient employé de banque jusqu'à la guerre de 14 qu'il fait comme simple soldat. Il en reviendra pacifiste. Il épouse en 1920 une amie d'enfance dont il aura deux filles. Il quitte définitivement la banque en 1930 pour se consacrer à la littérature après le succès de son premier roman « Colline ». Au cours de sa vie il n'a que rarement quitté Manosque, se qualifiant lui-même de « voyageur immobile ». Son œuvre comprend une trentaine de

romans dont certains seront à découvrir en édition originale dans cette expo.

« Les sentiers battus n'offrent guère de richesse, les autres en sont pleins. »

J.Giono

C E R E S T E



JEAN GIONO
De l'Italie à la Provence

Exposition du 29 mai au 30 septembre 2010
Vernissage le samedi 29 mai à 17h à la Médi@thèque

Horaires et renseignements Médi@thèque de Céreste : 04 92 79 06 95



Programme

29 mai vernissage à 17 h à la médi@thèque.

05 juin conférence à 17 h à la salle des fêtes par sa fille Sylvie Durbet-Giono.

Visites guidées de sa maison à Manosque « Lou Paraïs » organisées par l'association des amis de Jean Giono, (maximum 8 personnes, renseignements médiathèque 04 92 79 06 95).

Editions pré-originales (collections A. Bernard), livres sur Giono, livres de Giono dédiés, photos, affiches...

A Cereste en mai et juin

CINEMA

salle des fêtes

29 mai 20 h 45 : 8 fois debout
12 juin 17 h : Robin des Bois
et à 20 h 45 : Dans ses yeux

FOOTBALL

30 mai 15 h au stade,
FC Cereste contre FC Volonne

BOULES

Jeu 6, 13 et 20 mai,
jeu 3 et 10 juin
concours au boulodrome à 15 h
80 € prix boule cerestaine mêlée

RANDONNEE

Jeu 20 mai
Barre des Dourbes,
entre Alpes et Provence
renseignements et inscriptions à
l'OT 04 92 79 09 84

TROC AUX PLANTES

Vente et troc de plantes organisé
par le CCAS de Cereste,
samedi 29 mai à partir de 8 h,
Place du Marché.
Renseignements, Mairie de Céreste
04 92 79 00 15
Concours du plus beau bouquet
avec vos fleurs du jardin organisé
en parallèle à la manifestation par
l'Office de Tourisme.

AUTOMOBILES

"Le Rallye des Princesses" sera
de passage à Cereste le 03 juin en
début d'après midi.

CENTRE DE LOISIRS

Sylvain Pressuto accueille le mercredi
à l'école les enfants de 6 à 11 ans.
Renseignements et inscriptions au
06 84 58 76 41.

CONCOURS D'EPOUVANTAILS

et feux de la Saint Jean
Pensez à vous inscrire auprès de
l'Office de tourisme 04 92 79 09 84.
Les épouvantails seront
confectionnés à partir du 24 mai
et exposés à partir du 07 juin

GRANDE FOIRE A LA BROCANTE

Dimanche 30 mai.
Inscription et renseignements :
04 92 76 66 55

ART DE MAI EXPO CERESTE ET SES ARTS

du 10 au 21 mai à la salle des fêtes
de 14 à 18 heures :
"De la biodiversité à l'itinérance,
les artistes de Céreste et ses arts
exposent"

Des ateliers gratuits tout public de
créations graphiques et d'arts plastiques
(terre, papier mâché, peinture, dessin)
seront animés par des intervenants.

Vernissage le vendredi 14 mai
à 18 h pour tous renseignements :
06 70 49 31 93

www.ceresteetsesarts.onlc.fr
courriel : ceresteetsesarts@orange.fr

Compte rendu du conseil municipal du 9 avril 2010

(l'intégralité est consultable en Mairie)

En préambule le Maire a effectué une mise au point concernant l'entrée de Cereste dans la communauté de communes du pays d'Apt et son incidence sur la fiscalité locale. Il a rappelé que les impôts locaux payés par les ménages correspondent au montant des bases (maisons, logements, terrains) fixé par le service des impôts, multiplié par les différents taux, communal, régional départemental et éventuellement intercommunal. Cereste a appartenu de 2002 à 2009 à la communauté de Haute Provence qui justement prélevait en propre une part d'imposition de 3.3% pour la taxe d'habitation, 8.9% pour le foncier bâti (référence 2009). La municipalité avait donc été amenée à baisser d'autant son taux d'imposition pour ne pas peser sur la fiscalité locale. A l'inverse, la communauté du

pays d'Apt que Cereste a intégré depuis le 01 janvier 2010 ne prélève pas d'impôt directement sur les habitants de Céreste.

La commune a donc rétabli ses taux. Mais ce faisant, elle a pris soin d'une part d'amortir la hausse annuelle des bases et d'autre part la hausse du taux des ordures ménagères qui passe à 10.59% (pour mémoire 7.80% en 2009).

Les taux communaux soumis au vote et adoptés pour le budget 2010 sont : 17.30% pour la taxe d'habitation, 35% pour le foncier bâti, 29.80% pour le foncier non bâti. Pour info les taux l'an dernier, intégrant la part de la communauté de Haute Provence, étaient respectivement de 18.8%, 35.94% et 59.69%. La baisse moyenne est donc de 1.77% ce qui permet d'affirmer, hors part départementale

et régionale, que les charges des ménages resteront stables à Cereste.

Le changement de communauté de communes, n'entraînera donc pas de hausse spectaculaire des impôts.

Les conseillers ont ensuite voté l'ensemble du budget de la commune. Ils ont autorisé des recettes et des dépenses de fonctionnement pour un montant en équilibre de 2 035 637.84 € et des recettes et des dépenses d'investissement pour un montant de 1 070 886.92 €. Les investissements communaux iront d'abord à des travaux de rénovation à l'école, rendus encore plus nécessaire par l'ouverture de la 5ème classe. Sont aussi au programme, l'aménagement d'une salle pour les jeunes, l'achèvement de la structure de la petite enfance et des travaux de voirie.

INFO MUNICIPALES

ENQUETE PUBLIQUE P.L.U.

Elle s'est ouverte le 28 avril et durera un mois pendant lequel plans et dossier d'enquête seront consultables aux heures d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences les 06 et 26 mai de 9 à 12 h et le 29 mai, jour de clôture de 8 à 11 h.

DECHARGE

En raison de la fermeture exceptionnelle du 8 mai, elle sera ouverte le lundi 10 mai (matin) puis chaque mercredi et samedi matin jusqu'au 12 juin inclus.



COMMEMORATION du 8 MAI 1945

Départ du cortège devant la mairie à 11h30 dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

Un apéritif offert aux Cerestains clôturera cette cérémonie.

INFO PRATIQUES



COMPOSTEURS

Les composteurs sont proposés par le SIRTOM au prix de 12 € payable uniquement par chèque à l'ordre du Trésor public. Si il y a beaucoup de demandes le SIRTOM se déplacera à Céreste afin de faire une réunion d'information et une vente sur place.

Renseignements au : 04 90 04 80 21

HORAIRES DES CARS

Pour aller vers Avignon :

• 7 h 40, 11 h 20, 13 h 45, 17 h 50 sauf dimanche et jours fériés • 19 h 05 tous les vendredis sauf fériés.

Pour aller vers Digne :

• 8h05*, 12 h, 16 h, 18 h 25 sauf dimanche et jours fériés • 17 h 15 tous les dimanches sauf fériés.

*correspondance pour Manosque 8h10 à la garde de dieu sur la ligne Reillanne Manosque

INFO LER : 0 821 202 203

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baume

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert



Nouvelle présidente à l'ADMR

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 20 avril dernier à Cereste en présence de nombreux maires du canton et du président de la fédération départementale, Gérard De Meester, il a été procédé à l'élection officielle de la présidente et du bureau. En effet, après la démission en novembre 2009 de l'équipe précédente, des bénévoles ont repris immédiatement le flambeau pour assurer la continuité des services rendus aux personnes.

Manon Tolini de Villemus est la nouvelle présidente. Elle souhaite se consacrer à sa tâche en mettant toute son énergie, sa fraîcheur et sa vitalité au service des personnes âgées ou dépendantes. Alain Eyrier de Vachères est le vice président, Philippe Rouzaud de Cereste, le secrétaire et Mauricette Auguste reste quant à elle trésorière. Il a été aussi procédé à l'élection des administrateurs du 1er collège Bernadette de Boissezon, Geneviève Baumel et Marie-Christine Alméras et du 2ème collège (salarié) Line Arnaud, qui

est déléguée du personnel, Françoise Chaigneau et Marie-Christine Bremond. Enfin les rapports d'activités, moral et financier ont été adoptés. L'ADMR c'est dans le canton de Reillanne 8 responsables bénévoles, 118 utilisateurs et 18 salariés. Dans notre département il y a 33 associations locales, dont celle de notre canton, 250 bénévoles, 700 salariés et 2500 utilisateurs. Sur le territoire français on compte 3250 associations locales, 111 000 bénévoles, 90 000 salariés et 585 000 utilisateurs. C'est dire l'impact en terme de relations humaines et de services.

Le président De Meester a remercié l'ensemble des personnes qui font fonctionner l'association à Cereste sans oublier la secrétaire Marina Jolifier. Gérard Baumel se félicitant à son tour de la santé de l'ADMR qu'il a par le passé présidée, a annoncé que la municipalité souhaite développer au maximum tous les services à la personne avec un projet d'accueil pour personnes âgées valides. Autant de nouveaux résidents qui auront à leur tour besoin des services de l'ADMR.



Delphine Pacchiano et Florence Trannin vous attendent dans les nouveaux locaux de l'office de tourisme sur la place de la république. Clair et fonctionnel, bien visible, depuis la route, il incite déjà beaucoup de personnes à s'arrêter à Cereste. A nouvel office nouvelle équipe, Florence Trannin a été recrutée pour mettre en place des animations et des événements dans le village. Delphine s'occupe elle de l'accueil et du secrétariat.

Zamparini



Il a fait écrouler de rire les spectateurs présents à la médiathèque, lors d'une représentation donnée pour le printemps des poètes. Un vrai régal et peut être l'occasion de le revoir à Cereste où il pourrait en homme de théâtre monter un petit festival.

Amitié



Une belle histoire d'amitié, c'est pas si fréquent, surtout quand elle dure depuis 15 ans. Le 17 avril dernier débarquant en mini car de leur petite station de Maurienne, moniteurs, pisteurs, perchmans et même le directeur de la station ont retrouvé avec plaisir, les 7 ou 8 familles de cerestains qui passent, régulièrement ou plus occasionnellement leurs vacances avec eux. Loin du tourisme de masse et des usines à skis ces savoyards ont le sens de l'amitié. Une bouffée d'air frais venue des montagnes, salubre et bienfaisante.

Boules

Affluence record au boulodrome dimanche 23 avril. 38 équipes féminines se sont présentées pour l'éliminatoire départemental doublettes féminin qui qualifie une équipe pour le championnat de France qui se déroulera à Souston (Landes) les 19 et 20 juin prochain. Commencé à 8 h du matin cet éliminatoire s'est terminé à plus de 20 h par une bataille acharnée entre deux équipes de l'Uscasa (Château-Arnoux).

Pourtant expérimenté, le duo Diebold Gallizio (en t-shirt rouge sur la photo) a concédé la victoire 12/13 à l'équipe Michon Beraud, dont le talent n'a d'égal que la jeunesse. Et c'est Loulou Parraud, qui a lancé le bouchon de la finale. Au boulodrome mais aussi dans le village on se félicite de cette affluence et de l'ambiance. Gérard Madon, président du comité départemental était également présent.



Fauconniers



Christian Loviconi, fauconnier expérimenté et ses assistants, Jean-Marie, garçon lunaire à la crinière blonde, Fred en treillis tout juste sorti de l'armée, et yohann, encore novice, ont pendant

près de 10 jours avec leurs buses et leurs rapaces fait planer sur Cereste la plus étrange et fascinante des atmosphères. Ces hommes gantés de cuir qui maîtrisent le vol de ces oiseaux dit de proie ont investi le village et assuré une animation inattendue.

Répondant à une demande de la municipalité pour régler le problème jusqu'à ce jour insoluble des pigeons, ils ont rempli leur mission. Et au-delà, ils ont fait connaître leur passion en se prêtant très volontiers à toutes sortes de démonstrations, y compris devant les enfants de l'école, où Christian a présenté le fameux Grand Duc. Coté pratique, les pigeons effarouchés par la présence constante des buses qui les chassent et les harcèlent pourraient

fort bien aller nicher ailleurs. Déjà on constate que beaucoup sont partis. Les fauconniers reviendront d'ailleurs s'en assurer dans quelque temps. Ils proposeront à cette occasion en juin des stages de découverte de la fauconnerie.



La page mag - Visite à la CCPA

La commune de Cereste fait partie de la communauté de communes du pays d'Apt depuis le 01 janvier 2010. Cette nouvelle structure est appelée à faire évoluer l'intercommunalité dans le sens que Cereste en attend, coopération, échanges, ensemble de services, sur des bases saines et constructives. Mais cela reste un peu abstrait pour beaucoup d'entre vous. La gazette ce mois ci s'est déplacée à Apt pour une visite des locaux de la communauté et une rencontre avec son directeur François Fornay.



UNE GESTION ADMINISTRATIVE RIGOUREUSE

D'emblée, ambiance studieuse dans un bâtiment fonctionnel, propriété de la CCPA, à l'écart de la ville, face au plan d'eau. La « Maison du pays d'Apt » accueille depuis 6 ans outre la CCPA, d'autres services intercommunaux et une antenne d'EDF, ancienne propriétaire des lieux. On travaille, mais l'accueil et les explications du directeur sont très chaleureuses en même temps qu'expertes et documentées. Il faut dire que François Fornay est un peu la cheville ouvrière de cette communauté qu'il a intégré dès sa fondation en décembre 1992. Une des premières communautés de communes de France, que la ville d'Apt a initié au coté de quelques autres communes pionnières, Caseneuve, Villars, Saint Saturnin d'Apt, Saignon et Gargas. Rejointe depuis par Rustrel, Lagarde d'Apt, Gignac, Viens, Saint Martin de Castillon, Sivergues, Auribeau, Castellet, elle est complétée depuis 2010 par Cereste qui en marque la frontière Est.

« Un peu de Haute-Provence dans le pays d'Apt, un apport incontestable en matière de tourisme et d'image de marque à l'entrée du territoire de la communauté », comme le confie François Fornay. C'est le Maire de Gargas, Maxime BEY qui depuis l'origine et à l'exception des tous premiers mois, en est le président. Tous les bureaux sont occupés en cette après midi et l'accueil des différentes structures de la Maison du pays d'Apt est mutualisé pour réaliser des économies. Rigueur, efficacité technicité sont d'ailleurs partout visibles. Le haut niveau de compétence du directeur et de son équipe facilite le travail des élus en même temps qu'il le rend lisible pour les administrés.

PREMIERE REUNION A CERESTE

Un exemple de cette forme particulière de démocratie à l'échelle d'un territoire fort de 23 000 h a eu lieu le 08 avril dernier à Cereste, pour une assemblée communautaire dédiée au vote du budget. Le niveau des débats, les nombreuses questions dans le rang des élus, les explications politiques et techniques recueillies ne laissent pas de doute quant au niveau de clarté et de transparence de la CCPA. Les problèmes n'y sont pas occultés. Une des difficultés pour le Président et son directeur réside surtout dans le contraste entre les 11 450 h de la ville centre et l'ensemble des villages alentours, certains banlieues de la ville d'Apt, d'autres ne comptant que quelques dizaines d'âmes. La position de Cereste de ce point de vue est particulièrement intéressante puisqu'elle représente pour la communauté un véritable village autonome. Réalistes, François Fornay à son niveau mais surtout Maxime Bey essaient de concilier et de faire coexister ceux qui ont l'impression de payer pour tous et ceux qui dans les petits villages ont le sentiment de ne plus décider de rien. C'est toute l'ambition des élus de mettre en place partout sur le territoire des installations et des équipements au service de tous.



CONFIANCE DANS L'AVENIR

La mise en commun des moyens et des ressources basées jusqu'à présent sur la taxe professionnelle a déjà permis sur l'ensemble des communes de belles réalisations en matière économique, d'environnement, de conservation du patrimoine et de services à la personne. Un exemple à cet égard, l'école de musique d'Apt que beaucoup d'enfants de Cereste fréquentent est désormais intercommunale et les frais de scolarité en sont donc réduits.

Les projets à venir en matière de gros investissements ne regardent pas encore Cereste qui vient de rentrer sauf en matière d'eau et d'assainissement où une enveloppe de 5 millions d'euro est d'ores et déjà votée pour doter les communes d'installations conformes.

A mesure du transfert de compétences en matière de culture, de tourisme et de petite enfance, d'autres investissements sont mis à l'étude. Une baignade sur le plan d'eau, la création d'une salle de spectacle intercommunale, la mise en commun des offices de tourisme. Cereste avec ses projets petite enfance tourisme et culture s'intègre donc tout naturellement dans ce programme ambitieux, porté par une équipe soudée et solidaire qui croit en les vertus de l'intercommunalité.



Maxime BEY et Gérard BAUMEL